

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20121214-2012_A192-DE
Date de télétransmission : 19/12/2012
Date de réception préfecture : 19/12/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 DECEMBRE 2012

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2012_A192

OBJET : Finances - Ouvertures d'AP/CP sur le Budget annexe des Transports publics urbains

Le 14 décembre 2012, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 7 décembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse - AGARRAT Henri - AGOPIAN Jacques - AMAROCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean-Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BAUTZMANN Marcel - BELLUCCI Angélique - BENNOUR Dahbia - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMOULLÉ Gérard - BUCCI Dominique - BUCKI Jacques - BURLE Christian - CANAL Jean-Louis - CATELIN Mireille - CHARDON Robert - CHARRIN Philippe - CHAZEAU Maurice - CHEVALIER Eric - CIOT Jean-David - CONTE Marie-Ange - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FERAUD Jean-Claude - FERAUD Pierre - FILIPPI Claude - GACHON Loïc - GALLESE Alexandre - GARCIA Daniel - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUINDE André - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOUVE Mireille - LAFON Henri - LAGIER Robert - LECLERC Jean-François - LICCIA Marcel - LONG Danielle - LOUIT Christian - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MAURICE Jany - MERGER Reine - MERSALI Malik - MICHEL Claude - MOHAMMEDI Amaria - MOINE Anne - MONDOLONI Jean-Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - NICOLAOU Jean-Claude - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - POITOU Frédéric - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - RIVORY Olivia - ROUSSEL Jacques - SANGLINE Bruno - SANTAMARIA Danielle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) : DEVESA Brigitte suppléée par SKRIVAN Fleur - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - MICHEL Marie-Claude suppléée par MENGEAUD Julien - POTIE François suppléé par MAS Jean-Louis - VALETA Marie-José suppléée par HAMY François

Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALBERT Guy donne pouvoir à JOUVE Mireille - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique - BERNARD Christine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRAMI Héliot donne pouvoir à SUSINI Jules - BRUNET Danièle donne pouvoir à BENON Charlotte - CHORRO Jean donne pouvoir à LOUIT Christian - DAGORNE Robert donne pouvoir à CRISTIANI Georges - DESCLOUX Odette donne pouvoir à MORBELLI Pascale - DI CARO Sylvaine donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - DILLINGER Laurent donne pouvoir à GARÇON Jacques - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine donne pouvoir à CHARRIN Philippe - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à BARBAT-BLANC Odile - FOUQUET Robert donne pouvoir à TERME Françoise - GARNIER Eliane donne pouvoir à GARCIA Daniel - JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard - JONES Michèle donne pouvoir à MERGER Reine - LARNAUDIE Patricia donne pouvoir à PIERRON Liliane - LEGIER Michel donne pouvoir à MARTIN Régis - MARTIN Richard donne pouvoir à ORCIER Annie - MATAS Henri donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - MAURET Jacques donne pouvoir à JAUME Emmanuelle - MUSSET Alain donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre - NELIAS Mireille donne pouvoir à PATOT Gérard - OLLIVIER Arlette donne pouvoir à BENNOUR Dahbia - PIZOT Roger donne pouvoir à CURINIER Erick - PORTE Henri-Michel donne pouvoir à AREZKI Alain - ROVARINO Isabelle donne pouvoir à RENAUDIN Michel - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à SANTAMARIA Danielle - TONIN Victor donne pouvoir à TAULAN Francis

Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CASSAN René - DE PERETTI François-Xavier - DEVAUX Pierre - GOURNES Jean-Pascal - GUEZ Daniel - MEDVEDOWSKY Alexandre - QUARANTA Alain - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

02_1_06

CONSEIL DU 14 DECEMBRE 2012

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

Thématique : Ressources/Finances

**Objet : Ouvertures d'AP/CP sur le Budget Annexe des Transports Publics Urbains.
Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet l'ouverture d'autorisations de programme pour un montant total de 128.166.000 € HT.

Exposé des motifs :

Les articles L.2311-3, et R.2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que la section d'investissement d'un budget peut comprendre des autorisations de programme.

Celles-ci correspondent à des dépenses à caractère pluriannuel se rapportant à une immobilisation ou à un ensemble d'immobilisations déterminées, acquises ou réalisées, ou à des subventions d'équipement versées à des tiers.

Ces autorisations de programme constituent la limite supérieure des engagements juridiques pluriannuels qui peuvent être pris. Elles peuvent être révisées et, demeurent valables jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation.

Compte tenu de la mise en place du Budget Annexe des Transports Publics Urbains à compter du 1^{er} janvier 2013, il convient aujourd'hui de procéder à l'ouverture des autorisations de programme correspondantes.

Ces autorisations de programme, existantes au sein du Budget Général de la Communauté, ont été clôturées, afin de les intégrer au Budget Annexe Transports Publics Urbains, au prorata des dépenses restant à couvrir.

Le Budget annexe étant géré hors taxes, il convient d'ouvrir les autorisations de programme pour leur montant hors taxes.

Autorisations de programme ouvertes en 2006

Aménagement Parc Relais Route de Sisteron

Mise en place par le Conseil Communautaire du 3 février 2006 pour un montant de 1 307.000 € TTC, augmentée à 1 607.000 € TTC par le Conseil Communautaire du 11 décembre 2009, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 1 530.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 77.000 € TTC, soit 64.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI629AP	64.000 €	6.000 €	58.000 €

Aménagement Parc Relais Aix 3 Sautets

Mise en place par le Conseil Communautaire du 3 février 2006 pour un montant de 853.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 29.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 824.000 € TTC, soit 690.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI635AP	690.000 €	0	690.000 €

Pôle d'échange Gare Routière de Trets

Mise en place par le Conseil Communautaire du 3 février 2006 pour un montant de 1 526.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 26.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 1 500.000 € TTC, soit 1 255.000€ HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI530AP	1 255.000 €	0	1 255.000 €

Pôle d'échange Gare SNCF de Simiane-Collongue

Mise en place par le Conseil Communautaire du 3 février 2006 pour un montant de 813.012 € TTC, augmentée à 1 674.400 € TTC par le Conseil Communautaire du 2 février 2007, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 746.200 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 929.000 € TTC, soit 777.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI532AP	777.000 €	42.000 €	735.000 €

Autorisations de programme ouvertes en 2007

Mise en place Système Billetique

Mise en place par le Conseil Communautaire du 14 décembre 2007 pour un montant de 3 827.200 € TTC, augmentée à 4 127.200 € TTC par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2010, sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 4 127.200 € TTC, et qu'il est nécessaire de réévaluer le coût de cet aménagement de 500.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 500.000 € TTC, soit 420.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI647AP	420.000 €	420.000 €	0

Autorisations de programme ouvertes en 2008

Aménagement Parc Relais Malacrida

Mise en place par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 pour un montant de 6 000.000 € TTC, sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 1 516.000 € TTC, et qu'il est nécessaire de réévaluer le coût de cet aménagement de 323.920 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 4 807.920 € TTC, soit 4 020.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI642AP	4 020.000 €	4 000.000 €	20.000 €

Création couloirs de bus Aix Centre ville

Mise en place par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 pour un montant de 4 000.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 2 476.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 1 524.000 € TTC, soit 1 275.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI643AP	1 275.000 €	250.000 €	1 025.000 €

Aménagement couloir bus site propre RD9/A51

Mise en place par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 pour un montant de 5 000.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 343.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 4 657.000 € TTC, soit 3 895.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI665AP	3 895.000 €	840.000 €	3 055.000 €

Travaux extension Parc relais Krypton

Mise en place par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 pour un montant de 8 000.000 € TTC, augmentée à 24 100.000 € TTC par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2010, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 3 200.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 20 900.000 € TTC, soit 17 475.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI657AP	17 475.000 €	11 000.000 €	6 475.000 €

Pôle d'échange Gare Routière Aix

Mise en place par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 pour un montant de 39 000.000 € TTC, ramenée à 24 000.000 € TTC par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2010, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 6 479.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 17 521.000 € TTC, soit 14 650.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI630AP	14 650.000 €	5 000.000 €	9 650.000 €

Pôle d'échange Gare Routière des Milles Plan d'Aillane

Mise en place par le Conseil Communautaire du 12 décembre 2008 pour un montant de 7 700.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 2 025.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 5 675.000 € TTC, soit 4 745.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI652AP	4 745.000 €	3 800.000 €	945.000 €

Autorisations de programme ouvertes en 2010

Création Couloir de Bus Malacrida

Mise en place par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2010 pour un montant de 4 250.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 800.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 3 450.000 € TTC, soit 2 885.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI6492AP	2 885.000 €	1 250.000 €	1 635.000 €

Création Couloir de Bus Krypton - centre ville

Mise en place par le Conseil Communautaire du 10 décembre 2010 pour un montant de 2 000.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 283.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 1 717.000 € TTC, soit 1 440.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI6493AP	1 440.000 €	42.000 €	1 398.000 €

Autorisations de programme ouvertes en 2011

BHNS Travaux préparatoires Quartier Pont de l'Arc

Mise en place par le Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 pour un montant de 5 000.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 150.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 4 850.000 € TTC, soit 4 060.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI663-1	4 060.000 €	442.000 €	3 618.000 €

Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur

Mise en place par le Conseil Communautaire du 15 décembre 2011 pour un montant de 4 000.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 100.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 3 900.000 € TTC, soit 3 265.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI670AP	3 265.000 €	250.000 €	3 015.000 €

Autorisations de programme ouvertes en 2012

Pôle d'échanges de Pertuis

Mise en place par le Conseil Communautaire du 31 mai 2012 pour un montant de 2 000.000 € TTC, et sachant que les travaux déjà réalisés s'élèvent à 150.000 € TTC, il en résulte une ouverture d'Autorisation de Programme pour cette opération de 1 850.000 € TTC, soit 1 550.000 € HT répartie comme suit :

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI664AP	1 550.000 €	840.000 €	710.000 €

Nouvelle Autorisation de programme à créer

AIX TCSP BHNS Ligne B

Par délibération N° 2010_A112 du 24 juin 2010, le Conseil communautaire a approuvé le programme général du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), qui comprend 2 lignes. Le 3 juin 2011, l'Etat s'est engagé à subventionner ce projet à hauteur de 6,34 M€. C'est la ligne B qui nécessite le plus de travaux d'aménagement de voirie. Longue de 9,25 km, elle sera à 90 % en site propre et comportera 27 stations. La présente autorisation de programme est en cohérence avec le calendrier de lancement des travaux 2014/2016 pour une mise en service pour 2016.

Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
		2013	Reste à financer
DI663-2	65 700.000 €	440.000 €	65 260.000 €

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2311-3 et R.2311-9 ;

VU l'avis de la Commission des Finances en date du 13 novembre 2012;

VU l'avis du Bureau communautaire du 29 novembre 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** la création des autorisations de programme suivantes pour un montant total de 128.166.000 € HT et les crédits de paiement correspondants permettant l'engagement des dépenses nécessaires au déroulement de ces actions.

	Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
			2013	Reste à financer
Aménagement Parc Relais Route de Sisteron	DI629AP	64.000 €	6.000 €	58.000 €
Aménagement Parc Relais Aix 3 Sautets	DI635AP	690.000 €	0	690.000 €
Pôle d'échange Gare Routière Trets	DI530AP	1 255.000 €	0	1 255.000 €
Pôle d'échange Gare SNCF Simiane Collongue	DI532AP	777.000 €	42.000 €	735.000 €
Mise en place Système Billetique	DI647AP	420.000 €	420.000 €	0
Aménagement Parc Relais Malacrida	DI642AP	4 020.000 €	4 000.000 €	20.000 €
Création couloirs bus Aix Centre Ville	DI643AP	1 275.000 €	250.000 €	1 025.000 €
Aménagement couloirs bus site propre RD9/A51	DI665AP	3 895.000 €	840.000 €	3 055.000 €
Travaux extension Parc Relais Krypton	DI657AP	17 475.000 €	11 000.000 €	6 475.000 €
Pôle d'échange Gare Routière Aix	DI630AP	14 650.000 €	5 000.000 €	9 650.000 €
Pôle d'échange Gare Routière Les Milles Plan d'Aillane	DI652AP	4 745.000 €	3 800.000 €	945.000 €

	Code Opér. Nature	MONTANT AP au 01/01/2013	Crédits de paiement	
			2013	Reste à financer
Création Couloir Bus Malacrida	DI6492AP	2 885.000 €	1 250.000 €	1 635.000 €
Création Couloir Bus Krypton Centre Ville	DI6493AP	1 440.000 €	42.000 €	1 398.000 €
BHNS Travaux préparatoires Quartier Pont de l'Arc	DI663-1	4 060.000 €	442.000 €	3 618.000 €
Système d'aide à l'exploitation et à l'information voyageur	DI670AP	3 265.000 €	250.000 €	3 015.000 €
Pôle d'échanges de Pertuis	DI664AP	1 550.000 €	840.000 €	710.000 €
Aix TCSP BHNS Ligne B	DI663-2	65 700.000 €	440.000 €	65 260.000 €
	TOTAL H.T.	128 166.000 €	28 622.000 €	99 544.000 €

OBJET : Finances - Ouvertures d'AP/CP sur le Budget annexe des Transports publics urbains

Vote sur le rapport

Inscrits	144
Votants	135
Abstentions	1
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	134
Majorité absolue	68
Pour	134
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

HAMY François

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents
Maryse JOISSAINS MASINI



19 DEC. 2012